

LES REMBOURSEMENTS DE FRAIS AUX BÉNÉVOLES

ORGANISATEUR : MAISON DES ASSOCIATIONS DE LILLE

THÈME : LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, LES FINANCES D'UNE ASSOCIATION



Initiation



Gratuit



1H30



Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Avoir le siège social de son association sur la collectivité proposant la formation

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Les bénévoles peuvent être amenés à engager des frais pour le compte de l'association, vous procédez alors à des remboursements... mais dans quelle mesure ?

Venez découvrir le cadre légal concernant les remboursements de frais et vous serez prêts à mettre en place un système pertinent, bien tenu et équitable !

DATE(S) DE LA FORMATION

15 mai 2025
17H30-19H00

LIEU DE LA FORMATION

Maison des Associations de Lille, 27 rue Jean Bart
2ème et 3ème étages
59000 Lille

POUR S'INSCRIRE



0320143541



mda@mairie-lille.fr



<https://www.lille.fr/Participer/S-engage...>

STRUCTURE FORMATRICE



Maison des Associations de Lille



Voir la présentation de cette structure